

Clip vidéo / Service national d'interprétariat téléphonique pour les patients allophones

Clip vidéo sur le Service national d'interprétariat téléphonique 0842 442 442

Court-métrage de 5 minutes, OFSP, 2014



Le service national d'interprétariat téléphonique (SIT) pour les patient-e-s allophones et leurs proches, soutenu par l'Office fédéral de la santé publique, est disponible dans toute la Suisse 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 et établit la communication avec un/e interprète approprié/e.

Ce service est destiné en premier lieu à des éclaircissements brefs, des situations d'urgence ou à des entretiens pour lesquels il n'y a pas d'interprètes communautaires sur place.

Les prestations fournies sont payantes (CHF 3.- la minute) et sont principalement destinées aux hôpitaux, aux cliniques, aux services ambulatoires, aux cabinets médicaux et aux établissements médico-sociaux. Le SIT propose ses services dans trois langues officielles (français, allemand et italien), et peut mettre en relation avec des interprètes parlant les langues suivantes : albanais, arabe, espagnol, italien, kurde, portugais, russe, serbo-croate-bosniaque, somali, tamoul, tigrinya et turc. En cas de besoin, des interprètes professionnel-le-s assurent également un service de traduction pour d'autres langues, soit en tout pour plus de 30 langues.

[Lien sur le site de l'OFSP](#)